



AVIS D'ATTRIBUTION

IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI A PASSE LE MARCHÉ :

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire
Place du Dr J. Huyghues des Etages - BP 123
58206 Cosne-Cours-sur-Loire Cedex
☎ 03 86 26 50 00 - 📠 03 86 26 50 16
E-Mail : cosne@mairie-cosnesurloire.fr

Objet du marché :

TRAVAUX GYMNASES

Mode de passation du marché : Procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Avis d'Appel Public à la Concurrence, envoyé à la publication sur la plateforme e-bourgogne, sur le site internet de la ville et affiché à la Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire le 11/04/2018.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : toute décision défavorable au titre du présent marché, pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. Il est également possible de recourir au référé pré-contractuel jusqu'à la signature du marché.

Critères d'attribution :

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans la lettre de commande.

Nom et adresse des titulaires des marchés :

- **Lot n° 1 : Etanchéité gymnase Cassin :** SOPREMA – Route de Saint Michel– Les Quatre Vents – 18000 BOURGES, pour un montant HT de **33 250.00 €** ;

- **Lot n°2 : Parquet Gymnase George Sand :** Une seule offre remise. Celle-ci a été déclarée inacceptable par le pouvoir adjudicateur, au sens de l'article 59 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016 relatifs aux marchés publics, au regard des crédits insuffisants pour financer l'opération. Ces travaux feront l'objet d'un marché ultérieur.

Date d'attribution des marchés : 20/06/2018

Date d'envoi à la publication : 25/06/2018

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué
aux travaux
C. BRUERE

